

**Ville de Beaurepaire**  
**Cérémonie de vœux à la population - Vendredi 10 janvier 2025**  
**Discours condensé de Monsieur Paque, Maire de Beaurepaire**

Vendredi 10 janvier 2025, Yannick PAQUE, maire de Beaurepaire, entouré des conseillers municipaux et du Conseil Municipal des Jeunes, présentait les vœux de la municipalité à la population.

Des nombreux habitants ont répondu à l'invitation ainsi que les institutionnels et les élus du territoire : la présidente d'EBER, représentant aussi la Région et prochainement Députée : Mme DEZARNAUD, la représentante du Département : Mme GRANGEOT, et le Ministre délégué à la santé et à l'accès au soin : M. NEUDER.

Pendant l'accueil, un diaporama déroulait les nouveautés et évènements locaux de 2024.

En introduction, M. le Maire a rappelé que 2024 fut une année politique particulière. Il espérait une stabilisation de l'Etat et félicitait Yannick NEUDER pour sa nomination.

Il s'est réjoui de voir notre ville, se transformer, s'embellir et devenir plus accueillante, comme le confirment des habitants, des visiteurs, voisins, touristes et aussi professionnels extérieurs.

On peut citer : l'élargissement du chemin de l'égalité côté avenue de la Valloire, la démolition de deux habitations, frappées de péril sur la Place des Vignerons, l'accueil d'une résidence d'architecture et paysage, pilotée par la Maison de l'Architecture de l'Isère, avec l'expérimentation de végétalisation de la rue du 4 septembre (un extrait de l'exposition a été présenté en salle polyvalente), la rénovation des cours d'école et des rafraichissements de peinture.

2024, c'était aussi de multiples moments de partage et de festivités, habituels organisés par la mairie, mais il y eu également une nouveauté : le 14 mai, pour la première fois « la rue était aux enfants ». En 2025, l'évènement sera renouvelé en juin.

M. le Maire relata aussi des actions communales moins visibles mais tout aussi importantes pour la population : la musicothérapie innovation pour les seniors par le Centre Communal d'Action Sociale, les permanences de la mutuelle sociale accessible à tous, les échanges avec les services sociaux du Département et l'attention particulière à tous les services médicaux sociaux accueillis au sein des bâtiments municipaux, l'accueil d'un dispositif de recueil des titres d'identités, avec 3155 titres délivrés en 2024, la mise à disposition de bureaux de permanence pour France Services de la MSA.

Bien conscient de l'importance de la complémentarité de la commune avec son intercommunalité, il remercia Mme la Présidente d'EBER d'œuvrer à faire émerger l'esprit communautaire tant à l'Est qu'à l'Ouest du territoire.

Suivaient les réalisations communautaires sur notre commune et leur importance : la rénovation de l'Office de Tourisme, qui accueillera le service de la redevance incitative, les améliorations des installations du camping avec l'obtention du label 3 étoiles, les travaux d'accessibilité du gymnase intercommunal, le soutien par le service voirie des projets, le déploiement du Plan de Réussite Educative, les différentes actions en faveur de la santé et de lutte contre les violences intra familiales... . En 2025, le pacte territorial pour le logement apportera une autre pierre à l'édifice.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, Beaurepaire bénéficie d'un réseau de transports en commun : le 37, porté par l'Intercommunalité et la Région. La ligne B, qui relie Beaurepaire à la gare de Péage de Roussillon avec 2 arrêts, un à la gare l'autre sur la Route de Jarcieu au croisement avec le chemin de Combalon, propose de multiples possibilités. Cette ligne a connu 76 montées en moyenne par jour depuis mars. Elle est entièrement financée par la Région mais à titre expérimental. Pour qu'elle perdure, elle doit être optimisée par une plus grande fréquentation. Le transport à la demande Zonal ou Access' a été déployé également, réservé aux personnes âgées de plus de 75 ans et aux Personnes à Mobilité Réduite, il peut être adapté pour les bénéficiaires habitant sur le haut de Beaurepaire.

« Nous vous encourageons à faire entrer les transports en commun, plus économiques et bons pour la planète, dans vos habitudes. Le service d'accueil de la Mairie, ou l'Office de Tourisme, pourront vous renseigner plus en détails sur les conditions d'accès. Le ticket unitaire est à 1€ voire 70 centimes s'il est acheté par carnet de 10. »

Au sujet de la culture, l'Intercommunalité est encore très présente avec le soutien du Département. De multiples événements l'ont prouvé : le réseau écume Médiathèque et ses nombreuses animations, la première bougie du nouveau cinéma avec 55 000 spectateurs au compteur, son parrainage par François Berléand, et dans le cadre du Plan Local d'Education Artistique et Culturel, le défilé « La Grande Vassilissa et les poupées » avec plus de 500 participants.

« Concernant notre bibliothèque municipale, elle doit s'agrandir pour répondre aux besoins de la population. Notre réflexion est bien avancée mais le projet n'est pas encore défini. Je m'engage à le faire aboutir et remercie les bénévoles pour leur investissement, leur patience et leur compréhension ».

« 2025, c'est parti ! Dans le droit fil du plan guide du programme « Petites Villes de Demain », nous œuvrons pour devenir une petite ville animée, avec un centre bourg attractif, engagée dans la transition écologique, qui réfléchit aux besoins résidentiels d'aujourd'hui et de demain. Cette année verra la poursuite de l'aménagement du centre-bourg avec la refonte architecturale et fonctionnelle de la Place de la Paix. Depuis le 6 janvier, la place est en chantier. Le kiosque est tombé et les travaux concernant le déversoir d'orage, à l'angle des rues de la République et Gambetta, ont commencé. Le service des Eaux d'EBER, le maître d'œuvre et les entreprises travaillent de concert pour minimiser les impacts négatifs. Vous serez informés des évolutions de la circulation via notre réseau de communication.

Les réunions de présentation, à l'automne 2024, ont permis aux professionnels de se projeter sur le futur aménagement de ce lieu qui offrira plus de convivialité avec un espace mutualisé dédié aux cafetiers et restaurateurs, plus de végétalisation pour rafraîchir l'été et améliorer la qualité de l'air et moins de circulation et de stationnement pour redonner une place aux

piétons.... Soucieuse de l'activité économique des commerçants, la commune a voté un règlement qui permettra une indemnisation... »

Il est important de continuer ses achats en centre bourg pour apporter son soutien aux commerces et de suivre la délocalisation temporaire du marché alimentaire place du Jeu de Paume.

2025 ce sera encore : la valorisation de la Tour Florie Richard avec une exposition permanente retraçant l'histoire à l'époque médiévale et celle de l'électrification précoce de notre ville, la mise en place d'une concertation citoyenne pour l'aménagement de la partie démolie de la Place des Vignerons, l'exposition « Anatomie d'une rue » présentée aux Beurepairois, la finalisation de la signalétique, la formalisation du futur programme d'aide à l'habitat, la contractualisation de l'Opération de Revitalisation du Territoire avec l'Etat, le partenariat avec l'Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône Alpes (EPORA) et un bailleur social pour un programme de logements sociaux destinés aux seniors, la mise en conformité pour la Base d'Adressage Nationale.

Dans le cadre de l'amélioration de l'habitat, le projet privé de reconstruction de 25 logements sociaux, innovants et bas carbone, par Alpes Isère Habitat, sur le chemin du Fayaret avec : « la Symbiose », est souligné.

Bien sûr les sujets du quotidien telle que tranquillité publique, avec la collaboration de la brigade de Gendarmerie, les institutions d'Etat et la Police Municipale, n'est pas oubliée.

« Beaurepaire est une ville encore préservée de la délinquance et de la violence mais nous restons vigilants...Il est difficile de ne pas ressentir la gravité des violences relayées par les médias, que ce soit dans notre pays ou dans le monde. Les événements tragiques nous rappellent l'importance de la paix, la compassion et la solidarité.... J'ai une pensée pour toutes les victimes innocentes des conflits qui ravagent le monde...Je tiens également à rendre hommage à ces femmes et hommes : armée, police, pompiers, engagés au service de la Nation, pour la sécurité de tous, et qui paient parfois de leur vie ».

On n'oubliera pas non plus l'importance de l'école et sa sanctuarisation dans la vie républicaine. La municipalité continue à investir pour de meilleures conditions d'accueil et se préoccupe du risque de fermeture d'une nouvelle classe pour la rentrée prochaine.

L'emploi est également un enjeu : vendredi 14 février prochain, France Travail, en partenariat avec la Communauté de Communes et Beaurepaire, organisera un nouveau Forum de l'Emploi. Favorisant le rapprochement des employeurs et des personnes en recherche d'emploi.

Au sujet de la santé : « ...Le manque de médecins n'est pas lié à une inaction des institutions locales et encore moins aux personnes qui sont aux commandes...Le Département de l'Isère a apporté un important soutien financier aux médecins qui souhaitent s'installer sur notre territoire soit plus de 50 000 € d'aide à l'installation. La Communauté de Communes, également propriétaire de la Maison de Santé, est toujours disposée à faire encore des efforts financiers... La commune est toujours active pour accueillir de nouveaux professionnels de santé. En tant que Maire, avec beaucoup de ténacité auprès de l'Agence Régionale de la Santé,

j'ai réussi à faire modifier la qualification du zonage permettant à des kinésithérapeutes, souhaitant s'installer sur notre commune, de prétendre à une aide à l'installation dès cette année. ...Le projet de construction de l'Hôpital Luzy-Dufeillant prend forme... La dotation de l'Etat, notifiée en 2022 de près de 12 millions d'euros, a été sanctuarisée et les premières ébauches du futur établissement seront présentées courant 2025 »

Sur le volet environnement, sont prévus l'amélioration du réseau d'eau par EBER, la prévention des risques inondations avec le Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval, la rénovation de l'éclairage public, l'installation d'ombrières sur 2 terrains de tennis et une partie du parking du rugby, la facilitation aux mobilités douces, les nouvelles plantations, la propreté de l'espace. « Il faut avoir conscience de la valeur de notre cadre de vie et en prendre soin ».

L'inquiétude au sujet de l'élaboration du budget communal 2025 est là. « Mais les investissements projetés sont maîtrisés et raisonnables ». L'Etat, la Région, le Département et l'intercommunalité sont remerciés des aides financières conséquentes.

Le formidable réseau associatif de la ville a été mis en valeur. Les bénévoles ont été remerciés de leurs dévouements et du travail accompli à créer du dynamisme dans la ville, à organiser, à soutenir, à favoriser le lien social, que ce soit dans le sport, la culture ou le caritatif. Les performances sportives de l'année ont été soulignées.

Le maire a témoigné sa reconnaissance à tous les professionnels aux services des autres, ainsi que les acteurs du développement économique local, les services municipaux et les élus qui travaillent au bien commun.

«...En 2025, je souhaite que notre commune poursuive sur sa lancée ; qu'elle continue de se transformer, d'innover en restant proche des préoccupations des habitants tout en se préparant pour celles de demain. Notre ville doit s'adapter aux changements quels qu'ils soient ...La commune s'inscrit dans les axes de travail du Projet d'Aménagement et de Développement Durable intercommunal qui prépare l'avenir. Être élu, c'est avant tout gérer le quotidien, mais c'est également anticiper le futur.

Comme Antoine de St-Exupéry l'a dit : "Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible ».

Nous restons convaincus que votre volonté associée à la nôtre, nous permettra de poursuivre la route vers un avenir heureux. »

*Après les applaudissements clôturant le discours du Maire, Sylvie Dezarnaud a annoncé sa nomination à la députation à partir du 24 janvier, sa démission du Conseil Régional et de sa présidence à l'intercommunalité. Elle a rassuré sur son implication locale et sa présence active en tant que conseillère communautaire pour "veiller au grain". Ensuite, M. Neuder, Ministre évoquait le contexte, les préoccupations nationales de santé et a annoncé l'arrivée d'ici fin 2025, à la Maison Médicale de Santé intercommunale » de 8 médecins avec un accompagnement expérimental.*

*Pour plus d'informations et revoir le diaporama, vous pouvez consulter le site internet de la commune, l'application Politeia ou la page Facebook.*

Monsieur Yannick Paque,  
Maire de Beaurepaire.

*Très belle année 2025  
Amicalement*

4

